



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Recueil régional spécial :

N° NV364 - 27 NOVEMBRE 2015

SOMMAIRE

Établissement public foncier d'Île-de-France

2015327-0035 - décision n° 2015-40 portant délégation de signature du directeur général



PREFECTURE REGION ILE-DE-FRANCE

Acte n° 2015327-0035

Signé le lundi 23 novembre 2015

Établissement public foncier d'Île-de-France

décision n° 2015-40 portant délégation de signature du directeur général

Décision n° 2015- 40

PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur général,

Vu le décret n° 2006-1140 du 13 septembre 2006 portant création de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France, modifié par le décret n° 2009-1542 du 11 décembre 2009,

Vu l'arrêté ministériel du 14 décembre 2006 portant nomination de M Gilles BOUVELOT, directeur général de l'Etablissement public foncier d'Ile-de-France,

Vu la décision n°2007-004 du 24 avril 2007, nommant Monsieur Christophe BENAVIDES, secrétaire général, ordonnateur délégué du directeur général.

Vu la décision n°2015-27 du 28 juillet 2015, portant délégation de signature du directeur général à Monsieur Frédéric LE DU.

Décide :

Article 1 : la décision n°2015-27 du 28 juillet 2015, portant délégation de signature du directeur général à Monsieur Frédéric LE DU est abrogée ;

Article 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Christophe BENAVIDES, secrétaire général, Monsieur Philippe ROUGEOT, secrétaire général adjoint, est désigné pour remplir les fonctions d'ordonnateur délégué du directeur général de l'établissement public, ordonnateur principal, pour l'ensemble des opérations de l'établissement public en recettes comme en dépenses.

Article 3 : La présente décision prend effet à compter du 23 novembre 2015.

Fait à Paris, le 23 novembre 2015

Le Directeur général,
Gilles BOUVELOT

